## Liste minimale des éléments à fournir dans le pré-projet de CPTS

- 1. Quel est le territoire d'action du projet (remplir le fichier Excel des communes)?
- À combien d'habitants s'adresse le projet proposé ? Il est attendu une certaine cohérence du territoire avec des populations supérieures à 15 000 habitants.
  (Approche populationnelle : < 40 000 habitants pour les plus petites CPTS, > 175 000 habitants pour les plus grandes CPTS)
- 3. Avez-vous eu l'occasion de communiquer au sujet de votre projet de CPTS à l'ensemble des professionnels de santé/établissements de santé de votre territoire ?
- 4. Liste des personnes impliquées dans la construction du projet (faire figurer en orange ceux dont la participation est encore incertaine) :

Catégorie de professionnels de santé	Nom Prénom	Lieu d'exercice	Structure d'appartenance	Participation à la gouvernance (oui/non)

5. Liste des services et/ou établissements impliqués dans la construction du projet (faire figurer en couleur ceux dont la participation est encore incertaine) :

Service et/ou établissement	Nom Prénom	Localisation	Participation à la gouvernance (oui/non)

- 6. Quels sont aujourd'hui les liens de coordination/modalités de travail existants entre les acteurs impliqués (réunions communes, protocoles de prise en charge communs, messagerie sécurisée, etc.) ?
- 7. D'après vos premiers éléments de diagnostic, détaillez les problématiques identifiées ci-dessous : Indicateurs d'état des lieux de l'existant quantitatifs et qualitatifs, descriptif de la prise en charge et/ou du type de parcours patients posant problème
  - L'accès à un médecin traitant
  - La fréquentation des urgences et l'organisation des soins non programmés
  - Les points de rupture dans les parcours de santé
  - Les actions de prévention
  - Et toutes autres thématiques
- 8. Quels sont les moyens d'actions envisagés par les acteurs impliqués pour répondre aux problématiques identifiées ?
  - (Organisation, projets, systèmes d'information communs, messagerie sécurisée, réunions communes, protocoles de prise en charge communs etc...)

- 9. Quels sont les objectifs visés par le projet de CPTS (indicateurs quantitatifs et qualitatifs d'amélioration de la situation initiale) :
  - a. En faveur des patients du territoire concerné
  - b. En faveur des acteurs impliqués
- 10. Quel est le calendrier de réalisation du projet envisagé ? (phase de construction, dépôt du projet de santé, début de mise en œuvre) ?
- 11. Existe-t-il d'autres formes de coordination (équipes de soins primaires, centres de santé, maisons de santé, réseaux de santé) ou projet de PTA sur le territoire du projet de CPTS ? Si oui, quelles articulations sont prévues entre les dynamiques ?
- 12. La mise en place de la CPTS est-elle en adéquation avec les thématiques du PRS et du/des CLS présents sur le territoire ?
- 13. Pour la rédaction du projet de santé, souhaitez-vous : (la décision doit être prise et validée en Bureau)
  - a. Faire appel à un prestataire extérieur / cabinet privé
  - b. Le faire faire par la/le futur/e coordonnateur/trice
  - c. Le rédiger au sein de la CPTS par un groupe de professionnels de santé (l'indemnisation doit être déterminée dans le règlement intérieur)

## 14. Budget prévisionnel

Charges	Produits		
Communication			
Frais de réunion (location,	Subvention ARS	15 000€	
repas, etc.)			
Rémunération			
coordinateur			
ou			
Rémunération du			
coordonnateur			
(salaire + charges)			
ou			
Indemnisation temps			
d'écriture de			
l'équipe projet			